

Chers parents,

Vous avez été quelques uns à nous retourner vos questionnaires et nous vous en remercions.

Cependant certains sujets ou certaines questions ne peuvent être traités en conseil d'école car les réponses ont déjà été données les années précédentes ou les sujets restent trop personnels.

Pour les problèmes étant directement liés à votre enfant, n'hésitez pas à vous rapprocher des enseignantes, elles sont disponibles, à votre écoute et c'est ensemble que vous trouverez les solutions les plus adaptées.

Voici quand même les réponses que nous pouvons apporter sur certains sujets :

**\* Classe de CE1/CE2 : trop de devoirs et d'évaluations les lundis et vendredis :**

L'institutrice a rencontré plusieurs parents à ce sujet car vous avez été nombreux à faire cette remarque et depuis une quinzaine de jours une nette amélioration a été constatée.

**\* Absences de la maîtresse de maternelle :**

Nous tenions à vous rappeler qu'en cas d'absence d'une institutrice, l'inspection académique essaye de faire le nécessaire pour remplacer celle ci au plus vite. Malheureusement cela n'est pas toujours possible, le nombre de remplaçants étant certains jours inférieur à tous les besoins des écoles de la circonscription.

Dans le cas où l'enseignante n'est pas remplacée les enfants mangeant à la cantine sont accueillis d'office dans les classes de l'école et pour les autres, l'accueil peut également se faire sous votre demande.

Il va de soi cependant que si vous avez la possibilité de garder votre enfant, cela n'en sera que plus appréciable tant pour ce dernier que pour l'école vu les effectifs des classes.

**\* Horaires de l'école :**

Pour les parents trouvant l'horaire du matin trop tardif, sachez qu'un sondage a été effectué une année et il s'est avéré que l'horaire actuel convenait mieux à la majorité.

Maintenant avec le changement des rythmes scolaires, si changement il y a, il se peut que les horaires soient amenés à être différents.

### **\* Récréation et mauvais temps :**

Lorsque le temps ne le permet pas, les enfants ne sortent pas en récréation et heureusement. Mais rassurez vous ils restent en classe mais ne travaillent pas pendant ce temps là, ils en profitent pour faire des jeux.

### **\* ATSEM de maternelle :**

Sur les 2 ATSEM de l'école, une fait ses études et n'est donc pas toujours présente.

Il faut savoir que celle ci n'était déjà pas prévue l'année dernière et nous nous sommes battus pour que l'ancienne ATSEM de Mme Cirasse, partie en milieu d'année, soit remplacée.

Suite à une pétition et à un temps de réflexion de la Mairie et de la commission école, le conseil municipal a voté et accepté l'embauche d'une nouvelle ATSEM, à condition que celle si soit étudiante en alternance.

Nous ne pouvons donc rien faire et demander de plus mais sommes conscients que cela reste un problème lorsqu'elle n'est pas là....

### **\* Sieste à l'école :**

Nous avons déjà émis l'idée l'année dernière que les enfants ne dormant pas ou peu réintègrent la classe, cela n'est pas possible. L'ATSEM étant toute seule pour gérer le dortoir, elle ne peut pas ramener en classe un enfant qui ne dort pas et laisser tous les autres enfants seuls dans le dortoir.

Cindy pourrait alors, quand elle est présente faire un aller retour pour récupérer les quelques enfants réveillés mais après en avoir discuté avec les maîtresses de maternelle et Mme Gallet qui gère le dortoir, il n'y a pas d'enfants qui ne dorment pas. Il se peut de temps en temps, mais cela reste rare, qu'il soit 1 ou 2 à se réveiller 10min avant l'heure de base donc Mme Gallet leur lis une histoire et le temps que chaque petit dormeur se rhabille il est l'heure de retourner en classe.

Bien sûr selon l'évolution des siestes des uns et des autres au fur et à mesure de l'année, cette solution reste envisageable et pourra être mise en place seulement quand Cindy sera sur l'école.

Les enfants se dirigent vers le dortoir vers 14h et en ressortent vers 15h30-15h40. Ils réintègrent la classe, puis sortent en récréation et enfin avant l'heure des parents ils se regroupent pour faire une activité commune (chant, lecture, danse....).

Le temps de sieste des élèves de petite section permet justement aux maîtresses de prendre le temps de travailler avec les enfants des autres niveaux (moyenne et grande section).

**\* Demande d'une réunion représentants de parents d'élèves/parents d'élèves :**

Une réunion entre nous n'est pas prévue, les questionnaires remplacent celle ci. Nous restons de toute façon disponibles et présents pour vous écouter. Plusieurs des représentants de parents d'élèves sont présents à chaque sortie d'école, n'hésitez pas à vous rapprocher d'eux si besoin. Pour les parents travaillant et ne pouvant être présents aux horaires d'école, une boîte aux lettres est à votre disposition, le courrier y est relevé régulièrement, n'hésitez pas à nous écrire dès que cela vous semble nécessaire.

Nous espérons avoir répondu à chacun d'entre vous.

Vos représentants de parents d'élèves.